

## Contexte

La plateforme industrielle Alsachimie de Chalampé se situe en Alsace, à 20 km de Mulhouse et non loin de la frontière allemande. C'est le premier site européen de production d'intermédiaires du Nylon (Polyamide 6.6) et se caractérise par la performance des procédés mis en œuvre, l'importance des volumes de production et le haut niveau de qualité de ses produits.

Le site est classé Seveso seuil haut et fonctionne 24/24h et 7/7 jours grâce au professionnalisme de ses salariés dans le strict respect de l'Hygiène, de la Sécurité, de l'Environnement et de la Qualité afin d'assurer à ses clients le meilleur service dans les conditions les plus compétitives.

## Système de Management de l'Environnement

Le Système de Management de l'Environnement (SME) de la société Alsachimie de Chalampé est basé sur la norme internationale ISO 14001 version 2015.

Le domaine d'application du SME a été défini à partir des composantes suivantes :

- Les activités, produits et services

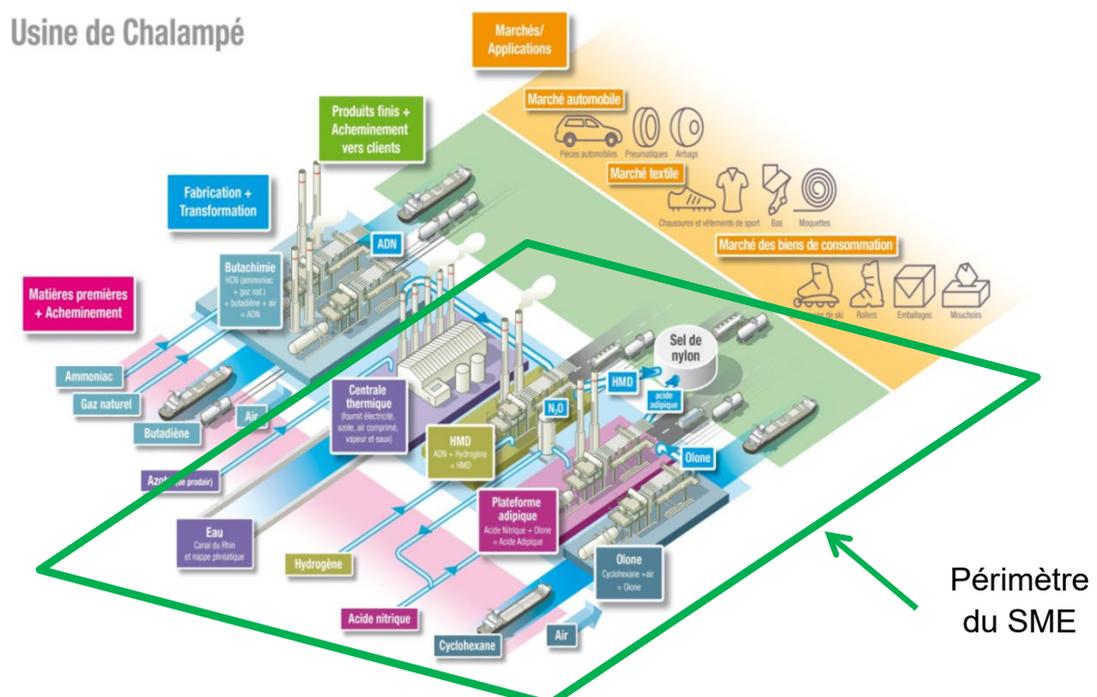
La plateforme industrielle Alsachimie de Chalampé est entièrement dédiée à la production de tous les intermédiaires du Nylon 6.6, jusqu'au stade du Sel Nylon. Ces intermédiaires sont vendus à différents clients dont les applications couvrent l'ensemble des segments du marché du Nylon 6.6. Certains intermédiaires et quelques coproduits sont commercialisés vers d'autres marchés.

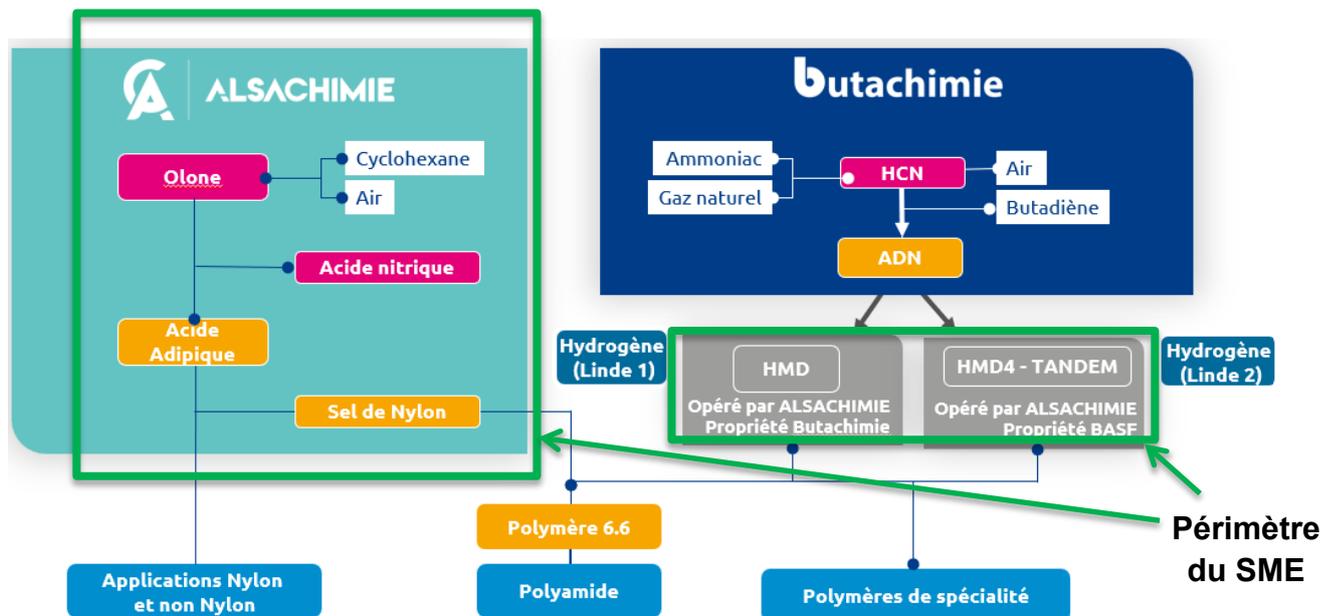
La plateforme industrielle de Chalampé est composée de deux établissements principaux :

- Alsachimie (Joint Venture 51% BASF - 49% DOMO Chemicals)
- Butachimie (Joint Venture 50% BASF - 50% INVISTA)

Le périmètre du SME concerne les activités de production et de services opérées par Alsachimie (unités appartenant à Alsachimie et BASF ainsi que la partie HMD de Butachimie), à savoir :

- les activités de production et de livraison d'Oloné, Acide Adipique (AA), HexaMéthylèneDiamine (HMD), Co-Produits HMD & AA, Sel Nylon.
- les activités de livraison d'Adiponitrile (ADN) et co-produits ADN
- les services fournis par Alsachimie à des clients de la plateforme de Chalampé



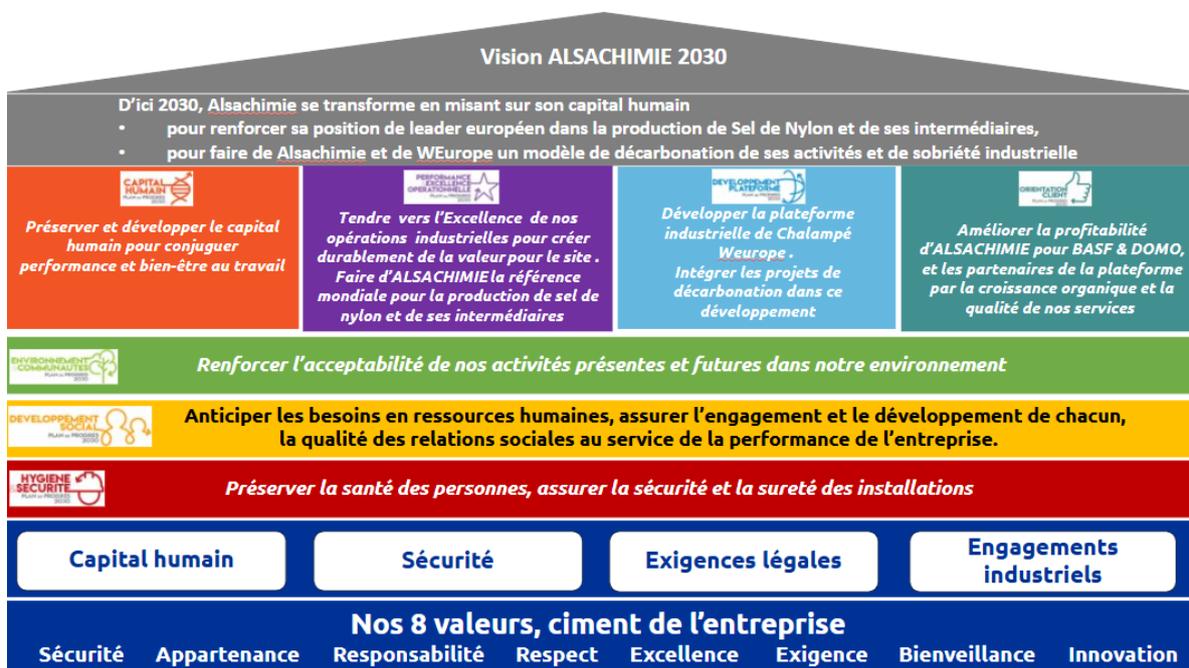


• L'organisation et les limites physiques

L'établissement Alsachimie de Chalampé a défini les processus déterminants pour toutes ses activités. Ces processus ont été regroupés dans une cartographie et sont tous décrits dans une fiche processus. Cette cartographie liste l'ensemble des processus sur lesquels s'appuient les différents Systèmes de Management (Qualité, HSE, Energie) du site et précise leur séquence et les principales interactions entre ces processus.

• Les enjeux internes et externes

Les enjeux internes et externes sont identifiés et mis à jour annuellement lors des journées Plan de Progrès du site. Ils sont déclinés selon 7 ambitions, chacun disposant d'objectifs et de chantiers prioritaires. Par ailleurs, 4 fondamentaux et 8 valeurs ont été définis constituant le socle de nos engagements. Ceci est résumé dans la « maison » d'Alsachimie :



- Les besoins et attentes des parties intéressées pertinentes

En tant qu'acteur majeur de la région, le site Alsachimie de Chalampé participe fortement à la vie économique et sociale de la région et porte une attention particulière au dialogue et aux échanges avec les parties intéressées répertoriées suivant les 6 composantes suivantes

- **Populations locales**
- **Clients**
- **Planète**
- **Fournisseurs**
- **Collaborateurs**
- **Investisseurs**

Les parties intéressées jugées pertinentes dans le cadre du SME sont identifiées. Leurs besoins et attentes recueillis au travers des différentes rencontres, réunions ou autres sources d'informations et considérés comme pertinents deviennent des obligations de conformité.

Par ailleurs, le site s'engage à communiquer en toute transparence sur ses performances notamment au travers de son rapport Développement Durable disponible en version papier ou en application téléchargeable.

- Le changement climatique

Le changement climatique est un sujet stratégique pour Alsachimie. L'entreprise a identifié les enjeux suivants :

- la décarbonation de ses activités. Pour cela, Alsachimie a signé un Contrat de Transition Ecologique avec l'état, développe une approche collective ZIBAC (Zone Industrielle Bas Carbone) et a activement participé à la création de COB30 (Chalampé-Ottmarsheim-Bantzenheim 2030) avec le soutien de l'état pour l'innovation dans le domaine de la décarbonation.
- la réduction des prélèvements d'eau. Pour cela, Alsachimie a établi un plan de sobriété hydrique avec l'objectif ambitieux de réduire les prélèvements d'eau de - 15% en 2030 par rapport à 2019.

- L'autorité et la capacité de maîtrise et d'influence

L'ensemble des activités, produits et services réalisés sur le site Alsachimie de Chalampé par du personnel Alsachimie sont sous l'autorité du Directeur du site et ont fait l'objet d'analyses environnementales afin d'en déterminer les aspects environnementaux significatifs. Une analyse du cycle de vie des principaux produits finaux a également été réalisée afin de tenir compte des impacts de leurs fabrications.

Sont considérés comme sous maîtrise :

- tous les processus ou activités entièrement réalisés sur le site par du personnel Alsachimie. Dans ce cas, la maîtrise des opérations est totale (expression du besoin, exécution opérationnelle, mesure et contrôle, actions correctives).

- tous les processus ou activités confiés à un prestataire externe et réalisés sur le site conformément à des exigences contractuelles passées entre le prestataire et Alsachimie. Dans ce cas la maîtrise est généralement partielle : tout ou partie de l'exécution opérationnelle pouvant se trouver sous maîtrise du prestataire, comme peuvent l'être, le cas échéant, les actions correctives. Ces activités et processus font l'objet d'évaluations régulières.

Sont considérés comme sous influence :

- tous les processus ou activités réalisés par un prestataire externe conformément à un contrat passé entre le prestataire et Alsachimie, pour lesquels ces sociétés ont convenu, de manière implicite ou explicite,

de laisser la maîtrise au prestataire.

- tous les processus ou activités placés hors relation contractuelle entre le site et des parties intéressées.

Lors de la détermination des parties intéressées pertinentes, la capacité de maîtrise ou d'influence a été identifiée.

La capacité d'influence peut comprendre l'échange d'informations (données réglementaires, données opérationnelles, consignes, règles de bonne pratique, retours d'expérience, etc.) dans le but, par exemple, d'informer, de modifier une perception, d'aider à prendre une décision ou de permettre l'amélioration de performances par des tiers (meilleure utilisation des produits, échanges de bonnes pratiques, etc.). A noter que par réciprocité les processus sous maîtrise peuvent bénéficier de l'influence des prestataires.